



Conférence des Jeunes chercheurs de la SFDI

« La jeune recherche et le droit international »

Appel à contributions

Né en 2006, le Réseau des Jeunes chercheurs de la Société française pour le droit international (SFDI) fêtera bientôt ses vingt années d'existence. Pour fêter cet événement, ainsi que la parution prochaine de sa 100^e lettre d'actualité (fin septembre 2025), le Bureau des Jeunes chercheurs organise le **5 décembre 2025** une conférence à l'**Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**. Cette conférence portera sur « **La jeune recherche et le droit international** ».

Dédiée aux doctorant.e.s et récents docteurs en droit international, cette conférence permettra de donner la parole à ces derniers pour qu'ils puissent librement s'exprimer et échanger sur la perception qu'ils ont du droit international, de son actualité, et de leur rôle de chercheur. La conférence a donc pour objectif de mettre à l'honneur la jeune recherche, comme le fait régulièrement la SFDI depuis 20 ans, en invitant ses membres à présenter des contributions lors des deux panels prévus :

- ❖ Le premier panel aura pour thème « **La place de la jeune recherche en droit international** ». Les participant.e.s pourront expliquer ici quel(s) rôle(s) ils pensent devoir jouer en tant que jeunes chercheurs (apports théoriques et pratiques de la thèse au droit international, modernisation des techniques de recherche, enseigner le droit international avec un nouveau regard, devenir un spécialiste d'une branche du droit international ou apprendre à toutes les manières...). Davantage comme des retours d'expérience que comme des exposés scientifiques, les interventions auront donc pour objectif d'aborder des questions que tout jeune chercheur peut se poser mais qui ne sont quasiment jamais discutées de manière collective. Le jeune chercheur en droit international d'aujourd'hui connaît-il les mêmes contraintes, et partage-t-il les mêmes ambitions, que celui d'hier ? Quelles sont les difficultés des premières recherches en droit international ? Le jeune chercheur en droit international doit-il être partisan ou engagé ?
- ❖ Le second panel aura pour thème « **La perception du droit international par la jeune recherche** ». Les participant.e.s auront l'occasion de revenir cette fois sur des événements récents qui ont à leur sens marqué le droit international, qui les alarment ou qu'ils félicitent. Les interventions pourront cibler des institutions en particulier (actualités de la CIJ, de la

CPI, du TIDM, de l'ONU, de l'OMC...), mais aussi des contextes ou phénomènes précis (guerres et conflits au Moyen-Orient ou en Ukraine, problèmes humanitaires au Soudan ou en Haïti, lutte mondiale contre le dérèglement climatique...) ou de certaines personnes (protection des enfants, des femmes, des migrants, des lanceurs d'alerte, des opposants politiques...). L'étude de ces actualités doit mener les participant.e.s à s'interroger, de manière plus globale sur la perception du droit international par la jeune recherche. Faut-il espérer, s'inquiéter, protéger, réformer ? Quels sentiments animent les jeunes chercheurs s'agissant des tendances ou de l'évolution du droit international ?

Le Bureau des Jeunes Chercheurs lance donc un appel à contributions. Tout doctorant.e ou jeune docteur en droit international peut envoyer une proposition de contribution au Bureau avant le **24 octobre 2025** à l'adresse : jeunes.chercheurs@sfdi.org

Les propositions de contributions doivent être constituées d'un résumé du sujet retenu, et accompagnées d'un *curriculum vitae*. Le résumé doit être rédigé en français et ne doit pas dépasser les 1000 mots. Les deux documents doivent être envoyés au format pdf. Chaque proposition de contribution doit pouvoir s'insérer dans le thème de l'un des deux panels. Les propositions seront examinées par un comité scientifique, et la sélection sera annoncée avant le **7 novembre 2025**.

Afin de permettre une conférence dynamique, donnant la parole au plus grand nombre d'intervenant.e.s possibles, et favorisant les échanges avec l'auditoire, les contributions orales retenues ne devront pas excéder les 10 minutes.

A l'issue de la conférence, les participant.e.s qui le souhaitent pourront publier leurs contributions sous forme écrite sur le site du Réseau des Jeunes Chercheurs ainsi que dans sa lettre mensuelle.

Le Bureau des Jeunes Chercheurs

Mathilde Desurmont, doctorante à l'Université de Strasbourg

Apolline Marichez, doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Nathan Pelletier, doctorant à l'Université de Rennes